

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2015/04/08
19H30
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

VOTRE PRÉSENCE À 18H00

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert- M. Charles Audet – M. Germain Martin

Mme Pauline T. Poirier - M. Alain Brochu - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucun

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input type="checkbox"/>	5.6 Tourisme (Charles Audet)	<input type="checkbox"/>
5.2 Loisirs (Alain Brochu)	<input type="checkbox"/>	5.7 Culture (Pauline T. Poirier)	<input type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input type="checkbox"/>	5.8 150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input type="checkbox"/>
5.4 Urbanisme (Alain Brochu)	<input type="checkbox"/>		
5.5 Comité RevitalisAction (Juliette Jalbert)	<input type="checkbox"/>		

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

AUCUN

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 500.\$ et plus

9.- ADMINISTRATION

9.1 Renouvellement de la cotisation à la Chambre de commerce de Disraeli pour l'année 2015.
9.2 Demande de permis pour le colportage pour le mois d'avril 2015 *Système d'eau des Cantons inc.*
9.3 Demande de l'organisme *Sur le Chemin des Artisans* pour l'utilisation d'un local à la marina municipale les 18, 19, 20, 26 et 27 septembre 2015 pour la 17^e édition de leur activité.
9.4 Autorisation de signature des lettres d'entente avec le Syndicat des Employés de Disraeli (FISA).
9.5 Adoption du règlement numéro 600 *Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.*
9.6 Adoption du règlement numéro 601 *Règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec.*
9.7 Adoption du règlement numéro 602 *Règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.*

- 9.8 Adoption du règlement numéro 603 *Règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec.*
- 9.9 Adoption du règlement numéro 604 *Règlement concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.*
- 9.10 Adoption du règlement numéro 605 *Règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.*
- 9.11 Adoption du règlement numéro 606 *Règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.*
- 9.12 Adoption du règlement numéro 607 *Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec.*
- 9.13 Adoption du répertoire des infractions aux règlements de la MRC des Appalaches et applicables par la Sûreté du Québec.
- 9.14 Autorisation de paiement à BFL Canada assurances générales pour la période du 1^{er} mars 2015 au 1^{er} mars 2016.
- 9.15 Adoption du règlement numéro 608 *Règlement modifiant le règlement numéro 497 pour la réalisation de travaux d'infrastructures municipales d'aqueduc et d'égout pour desservir les développements domiciliaires sur le territoire.*
- 9.16 Autorisation de paiement à *CSE Incendie et Sécurité inc.* – achat appareils respiratoires Service des incendies.
- 9.17 Autorisation pour renouveler l'adhésion au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François (COGESAF) pour l'année 2015-2016.
- 9.18 Demande à la *Commission de la représentation électorale du Québec* pour diviser le territoire de la Ville de Disraeli en districts électoraux pour l'élection 2017.
- 9.19 Demande d'autorisation pour la tenue d'une collecte sur la voie publique, *Fondation MIRA.*
- 9.20 Abrogation de la résolution numéro 03-2015-073 concernant le financement du camion-citerne du fonds de roulement.
- 9.21 Demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural 2015, *Projet Parc François-Beaudoin.*
- 9.22 Proclamation de la *Semaine nationale de la santé mentale 2015.*
- 9.23 Déplacement de la date de l'assemblée du mois d'août 2015.
- 9.24 Participation au déficit de l'OMH pour l'année 2015.
- 9.25 Autorisation de signature de l'entente pour les travaux d'infrastructures pour le développement domiciliaire *Mathieu Gagnon Ouellet.*
- 9.26 Autorisation de paiement Raymond Chabot Grant Thornton, honoraires professionnels audit de l'année 2014.
- 9.27 Autorisation de signature de l'entente pour les travaux d'infrastructures pour le développement domiciliaire *Terrasses du Cap.*
- 9.28 Aquisition d'un immeuble.
- 9.29 Participation au projet d'Inventaire du patrimoine bâti du territoire rural de la MRC des Appalaches.
- 9.30 Prolongation du délai pour l'enlèvement des abris temporaires.
- 9.31 Demande d'aide financière Fonds culturel de la MRC des Appalaches pour l'exposition *Vitrine sur l'Art,* édition 2015.

10.- URBANISME

- 10.1 Aucun

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Gel des conduites
- 11.2 Pacte rural 2015
- 11.3 Emplois (urbanisme)
- 11.4 Pont ferroviaire

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite ☞ les membres du conseil à poser des questions
- 12.2 Le maire invite ☞ les citoyens à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES

**Séance du
7 avril 2015**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaires des séances de ce Conseil, le mardi 7 avril 2015, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de l'assemblée
- 14.- Levée de la séance

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04-2015-094

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de deux points, 9.30 et 9.31.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

04-2015-095

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

QUE copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars 2015 et de la séance extraordinaire du 16 mars 2015 ont été remises aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- CORRESPONDANCE

AUCUN

5.- **RAPPORT DES COMITÉS**

Urbanisme

6.- **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Aucun

7.- **TRÉSORERIE**

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise.

04-2015-096

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

8.- **PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

04-2015-097

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE ce Conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 mars 2015, totalisant 185 302.37 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.- **ADMINISTRATION**

9.1 **Renouvellement de la cotisation à la Chambre de commerce de Disraeli pour l'année 2015.**

04-2015-098

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**
Et résolu,

QUE le Conseil renouvelle la cotisation à la Chambre de commerce de Disraeli pour l'année 2015 au montant de 86.23 \$ taxes incluses.

QUE le Conseil nomme M. Jacques Lessard, maire et Mme Juliette Jalbert, conseillère comme représentants de la Ville de Disraeli à la Chambre de commerce de Disraeli pour une période de trois (3) années, à savoir : 2015, 2016 et 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 **Demande de permis pour le colportage pour le mois d'avril 2015
Système d'eau des Cantons inc.**

CONSIDÉRANT QUE *Système d'eau des Cantons inc.* a fait une demande pour obtenir un permis pour le colportage en avril 2015;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement numéro 604, l'autorisation doit être émise par résolution du Conseil si tous les documents demandés ont été fournis par le demandeur;

04-2015-099

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil autorise l'émission d'un permis de colportage pour *Système d'eau des Cantons inc.* pour une période de 30 jours à compter de la date d'émission du permis.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 **Demande de l'organisme *Sur le Chemin des Artisans* pour l'utilisation d'un local à la marina municipale les 18, 19, 20, 26 et 27 septembre 2015 pour la 17^e édition de leur activité.**

CONSIDÉRANT QUE *Sur le Chemin des Artisans* désire utiliser le local de la marina municipale pour la tenue de leur 17^e édition;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment sera libre aux dates demandées;

04-2015-100

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

QUE le Conseil autorise *Sur le chemin des artisans* à utiliser le local vitré à la marina municipale pour la tenue de leur activité les 18, 19, 20, 26 et 27 septembre 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 **Autorisation de signature des lettres d'entente avec le Syndicat des Employés de Disraeli (FISA).**

04-2015-101

Il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli les lettres d'entente intervenues avec le syndicat pour l'horaire de la saison estivale et la prime pour le travail effectué en comptabilité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 **Adoption du règlement numéro 600 *Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.***

04-2015-102

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 600 *Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.*

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.6 Adoption du règlement numéro 601 Règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec.

04-2015-103

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 601 *Règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec.*

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.7 Adoption du règlement numéro 602 Règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.

04-2015-104

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 602 *Règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.*

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.8 Adoption du règlement numéro 603 Règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec.

04-2015-105

Il est,
PROPOSÉ PAR CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 603 *Règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec.*

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 Adoption du règlement numéro 604 Règlement concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.

04-2015-106

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 604 *Règlement concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.*

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 Adoption du règlement numéro 605 Règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.

04-2015-107

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 605 *Règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.*

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.11 Adoption du règlement numéro 606 Règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.

04-2015-108

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 606 *Règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.*

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 Adoption du règlement numéro 607 Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec.

04-2015-109

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 607 *Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec.*

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.13 Adoption du répertoire des infractions aux règlements de la MRC des Appalaches et applicables par la Sûreté du Québec.

04-2015-110

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil accepte le répertoire des infractions aux règlements de la MRC des Appalaches et applicables par la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.14 **Autorisation de paiement à BFL Canada assurances générales pour la période du 1^{er} mars 2015 au 1^{er} mars 2016.**

04-2015-111

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à BFL Canada au montant de 51 510.13 \$ pour les assurances générales de la Ville de Disraeli pour la période du 1^{er} mars 2015 au 1^{er} mars 2016.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.15 **Adoption du règlement numéro 608 Règlement modifiant le règlement numéro 497 pour la réalisation de travaux d'infrastructures municipales d'aqueduc et d'égout pour desservir les développements domiciliaires sur le territoire.**

04-2015-112

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 608 *Règlement modifiant le règlement numéro 497 pour la réalisation de travaux d'infrastructures municipales d'aqueduc et d'égout* pour desservir les développements domiciliaires sur le territoire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.16 **Autorisation de paiement à CSE Incendie et Sécurité inc. – achat appareils respiratoires Service des incendies.**

04-2015-113

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à *CSE Incendie et Sécurité inc.* au montant de 16 619.04 \$ taxes incluses pour l'achat de deux appareils respiratoires pour le Service des incendies de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.17 **Autorisation pour renouveler l'adhésion au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François (COGESAF) pour l'année 2015-2016.**

04-2015-114

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise l'adhésion au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François (COGESAF) pour l'année 2015-2016 au montant de 50. \$

QUE le Conseil délègue M. Charles Audet comme représentant de la Ville de Disraeli auprès du COGESAF.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.18 **Demande à la Commission de la représentation électorale du Québec pour diviser le territoire de la Ville de Disraeli en districts électoraux pour l'élection 2017.**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la documentation permettant la division du territoire de la Ville de Disraeli en districts électoraux pour la prochaine élections;

CONSIDÉRANT QUE la division du territoire comporte des avantages évidents en matière d'administration de temps, d'énergie et de coût;

En conséquence, il est,

04-2015-115

PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER

APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

Et résolu,

QUE le Conseil informe la *Commission de la représentation électorale du Québec* que les dirigeants de la Ville de Disraeli sont favorables à la division du territoire en districts électoraux pour la prochaine élection municipale prévu en novembre 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.19 **Demande d'autorisation pour la tenue d'une collecte sur la voie publique, Fondation MIRA.**

CONSIDÉRANT QUE la *Fondation MIRA* désire tenir l'activité de collecte sur la voie publique le 7 mai 2015 ou en cas de pluie, le 8 mai 2015;

CONSIDÉRANT QUE la *Fondation MIRA* tient cet activité annuellement depuis 2008 et que plus de 20 000.\$ ont été amassés et remis à la *Fondation MIRA*;

En conséquence, il est,

04-2015-116

PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN

APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

Et résolu,

QUE le Conseil autorise la *Fondation MIRA* à tenir son activité de collecte sur la voie publique le 7 mai prochain (en cas de pluie, le 8 mai) à l'intersection des rues St-Joseph et Champlain (jonction de la route 112).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.20 **Abrogation de la résolution numéro 03-2015-073 concernant le financement du camion-citerne du fonds de roulement.**

CONSIDÉRANT QUE la vérification des états financiers pour l'année 2014 ont soulevé que la résolution numéro 03-2015-073 n'avait pas lieu d'être passée car l'échéancier de paiement dans la résolution numéro 2014-04 était conforme;

04-2015-117 En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil abroge la résolution numéro 03-2015-073 et conserve en vigueur la résolution numéro 2014-04.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.21 **Demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural 2015, *Projet Parc François-Beaudoin.***

04-2015-118 Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural 2015 pour le projet d'aménagement des infrastructures de loisirs au Parc François-Beaudoin.

QUE le Conseil nomme M. Patrice Bissonnette, directeur général/secrétaire-trésorier comme signataire des documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.22 **Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2015.**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan « Prenez une pause, dégagez votre esprit! » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- En invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

04-2015-119

Par conséquent,

Je, Jacques Lessard, maire de la Ville de Disraeli, proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 la **Semaine de la santé mentale** dans la Ville de Disraeli et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

Jacques Lessard, maire

9.23 **Déplacement de la date de l'assemblée du mois d'août 2015.**

CONSIDÉRANT QUE la non-disponibilité de certains membres du conseil le 3 août 2015, date de l'assemblée mensuelle du Conseil;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déplacer la date du 3 août au lundi 10 août 2015 pour la tenue de l'assemblée du mois d'août;

04-2015-120

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le déplacement de l'assemblée du Conseil prévu le lundi 3 août 2015 au lundi 10 août 2015 à 19h30.

QU'un avis public soit affiché afin d'informer les contribuables de ce changement de date.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.24 **Participation au déficit de l'OMH pour l'année 2015.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli participe au déficit de l'Office municipal d'Habitation à raison de 10% annuellement;

04-2015-121

En conséquence il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le versement d'un montant de 6 755.\$ à l'Office municipal d'Habitation pour la participation de 10% du déficit de l'année 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.25 **Autorisation de signature de l'entente pour les travaux d'infrastructures pour le développement domiciliaire Mathieu Gagnon Quellet.**

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement municipal numéro 522, la Ville peut signer une entente avec un promoteur;

04-2015-122

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la signature de l'entente intervenue avec le promoteur pour le développement domiciliaire *Mathieu Gagnon Ouellet*.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.26 **Autorisation de paiement Raymond Chabot Grant Thornton, honoraires professionnels audit de l'année 2014.**

04-2015-123

En conséquence il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement au montant de 9 198.\$ taxes incluses à Raymond Chabot Grant Thornton pour la préparation des audits de l'année 2014 facture progressive numéro 1.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.27 **Autorisation de signature de l'entente pour les travaux d'infrastructures pour le développement domiciliaire Terrasses du Cap.**

04-2015-124

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement municipal numéro 522, la Ville peut signer une entente avec un promoteur;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la signature de l'entente intervenue avec le promoteur pour le développement domiciliaire *Terrasses du Cap*.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.28 **Acquisition d'un immeuble.**

04-2015-125

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a fait les démarches pour faire l'acquisition du lot numéro 177 appartenant au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles,

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE la corporation acquière, par acte de vente du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles l'immeuble ci-après décrit, à savoir :

Désignation

Une lisière de terrain ou emplacement situé sur le territoire de la Ville de Disraeli, province de Québec, G0N 1E0, connue et désignée comme étant le lot numéro cent-soixante-dix-sept (lot 177) du village de Disraeli, du cadastre officiel du Canton de Garthby, dans la circonscription foncière de Thetford.

QUE la Ville de Disraeli devienne propriétaire de l'immeuble lors de la signature de l'acte notarié de vente avec possession immédiate.

QUE le contrat de vente à intervenir contienne toutes les clauses usuelles en de tels contrats.

QUE l'acte de vente soit reçu devant Me Louise Aubert, notaire.

QUE M. Jacques Lessard, maire et M. Patrice Bissonnette, directeur général et secrétaire trésorier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la corporation le susdit acte de vente à intervenir et tous les documents relatifs pour et dans l'intérêt de la corporation.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.29 **Participation au projet d'inventaire du patrimoine bâti du territoire rural de la MRC des Appalaches.**

CONSIDÉRANT QUE le projet d'inventaire du patrimoine bâti du territoire rural de la MRC des Appalaches a été priorisé au plan d'action culturel de la MRC des Appalaches 2015-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'inventaire est financé par l'entente triennal de développement culturel du ministère de la Culture et des Communications et par l'enveloppe régionale du fonds du Pacte rural de la MRC des Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Archives de la Région de Thetford (CART) a été mandaté par le Comité de suivi de la politique culturelle de la MRC des Appalaches pour diriger le projet d'inventaire;

CONSIDÉRANT QUE la première des trois phases de réalisation s'amorcera à l'été 2015;

04-2015-126

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le conseil autorise la participation à la première phase de réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti menée à l'été 2015 par le Centre des Archives de la Région de Thetford (CART).

QUE la Ville de Disraeli contribue pour un montant de 1 000 \$ à cette première phase d'inventaire du patrimoine.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.30 **Prolongation du délai pour l'enlèvement des abris temporaires.**

CONSIDÉRANT QUE le dégel des sols est retardé à cause du prolongement de la période hivernale et qu'il sera difficile de retirer les abris temporaires pour le 15 avril 2015;

04-2015-127

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la prolongation pour l'enlèvement des abris temporaires (auto) jusqu'au 15 mai 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.31 Demande d'aide financière Fonds culturel de la MRC des Appalaches pour l'exposition *Vitrine sur l'Art*, édition 2015.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli réalisera une exposition *Vitrine sur l'Art* au Cabaret des arts du 10 juillet au 18 août 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire ouvrir l'exposition au public durant cinq (5) fins de semaine consécutives;

CONSIDÉRANT QUE cette exposition s'adresse à tous les artistes de la MRC des Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE le fonds culturel prévoit un volet « Ouverture au public » qui permettrait d'obtenir une aide financière pour la promotion et la réalisation de cette exposition;

04-2015-128

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Fonds culturel » de la MRC des Appalaches.

QUE le Conseil nomme Mme Julie Deslauriers, agente de développement culturel comme représentante de la Ville et que celle-ci soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- URBANISME

Aucun

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Gel des conduites
- 11.2 Pacte rural 2015
- 11.3 Emplois (urbanisme)
- 11.4 Pont ferroviaire

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions.

13 &14.- CLÔTURE & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

04-2015-129

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

QUE cette séance soit levée à 20h18.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

CORRESPONDANCE DU MOIS

➤ AUCUN

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

Jacques Lessard, maire

Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.
